



PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE

Direction des collectivités territoriales et de l'environnement

BUREAU DE
L'ENVIRONNEMENT
ET DE L'URBANISME

Affaire suivie par :
Jean-Marie MILLET
Tél : 02.47.33.12.47

H:\dcte3\ic4\icpe\ap & rd\auto\
arrêté\arrete coved sup 3.doc

N° 18027 ter

(référence à rappeler)

ARRÊTÉ MODIFICATIF

de l'arrêté préfectoral n° 18027 du 26 janvier 2007
modifié portant constitution de servitudes d'utilité
publique autour de l'installation de stockage de déchets
non dangereux exploitée par COVED S.A.
au lieu-dit « la Baillaudière » à Chanceaux-près-Loches

Le Préfet d'Indre-et-Loire, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite,

- VU** le code de l'environnement, titre 1^{er} - livre V, relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement et notamment ses articles L515-8, L515-11 et L515-12 ;
- VU** le décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977 modifié, relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement et notamment ses articles 24-1 à 24-8 ;
- VU** l'arrêté ministériel du 9 septembre 1997 modifié relatif aux installations de stockage de déchets non dangereux et notamment son article 9 ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 18027 du 26 janvier 2007 portant constitution de servitudes d'utilité publique autour de l'installation de stockage de déchets non dangereux exploitée par la société COVED SA au lieu-dit « la Baillaudière » à Chanceaux-près-Loches ;
- VU** l'arrêté modificatif n° 18027 bis du 23 mars 2007 modifiant l'arrêté préfectoral n° 18027 du 26 janvier 2007 susvisé ;

CONSIDÉRANT la notification de cause de rejet de l'arrêté préfectoral n° 18027 et de l'arrêté modificatif n° 18027 bis susvisés émise par le conservateur des hypothèques de Loches en date du 25 mai 2007, reçue en préfecture le 29 mai 2007 ;

CONSIDÉRANT qu'un délai d'un mois à compter de ladite notification est accordé pour déposer à la conservation des hypothèques un document régularisé, faute de quoi la publication serait rejetée ;

CONSIDÉRANT les recherches complémentaires réalisées par l'exploitant et le bureau de l'environnement et de l'urbanisme de la préfecture en vue de la régularisation de l'arrêté de constitution des servitudes ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture d'Indre et Loire

ARRÊTE

ARTICLE I

L'article I de l'arrêté préfectoral n° 18027 du 26 janvier 2007 portant constitution d'une servitude d'utilité publique sur des parcelles des communes de Chanceaux-près-Loches et de Loches est modifié comme suit :

ARTICLE I

Une servitude d'utilité publique est instituée sur les parcelles des communes de Chanceaux-près-Loches et de Loches, identifiées au cadastre conformément au tableau ci-après.

La délimitation de la zone des 200 mètres est représentée sur le plan parcellaire figurant en annexe 3 du dossier de demande de servitude déposé par le pétitionnaire.

.../...

Tableau des parcelles concernées par l'instition d'une servitude d'utilité publique autour de l'installtion de stokage de déchets non dangereux
de la société COVED SA au lieu-dit "la Baillaudière" à Chanceaux-près-Loches

Commune	Section	N°	Propriétaires	Origine de propriété des parcelles
Chanceaux-près-Loches	C	171, 175, 177, 178, 245, 246, 247, 249, 315	USUFRUITIERE - Madame PIGNARD Madeleine Georgette Blanche Germaine, née le 06/01/1912 à Chartres (28), veuve de Monsieur BEAUV AIS Paul, demeurant Les Passoires - Chanceaux-près-Loches (37600), décédée NU-PROPRIETAIRE - Monsieur BEAUV AIS Christian René Elié, né le 17/11/1940 à Heugon (61), époux de Madame FROJO Suzanne, demeurant Jopito 302 RR3 - Sainte-Justine de Newton - QUEBEC (CANADA)	Acte de donation-partage du 9/03/1999 (notaire : Maître RAGOT - 12 rue Lambiardie - 37600 Loches), publié au bureau des hypothèques de Loches (37) le 22/04/1999, volume 1999P, numéro 705.
Chanceaux-près-Loches	C	141	Monsieur BEAUV AIS Jean-Claude Alix Sosthène, né le 20/07/1935 à Vimoutiers (61) Madame FABBRO Claudine Louise, son épouse, née le 21/02/1939 à Mérignac (33) demeurant Les Passoires - Chanceaux-près-Loches (37600)	Acte d'acquisition du 6/06/1974 (notaire : Maître LELARGE - Rue des Lézards - 37600 Loches), publié au bureau des hypothèques de Loches (37) le 30/07/1974, volume 1707, numéro 4.
Chanceaux-près-Loches	C	165	Madame BERTHET Marie Hélène Alice, née le 28/02/1935 à Loches (37), épouse de Monsieur LEOUP Pierre, demeurant 13 rue de Mazerolle - Loches (37600)	Attestation de propriété du 30/07/1971 (notaire : Maître RAGOT - 12 rue Lambiardie - 37600 Loches), publiée au bureau des hypothèques de Loches (37) le 15/09/1971, volume 1505, numéro 3.
Chanceaux-près-Loches	C	361, 364, 366, 453	Communauté de Communes de Loches Développement, représentée par son Président, Monsieur Pierre LOUAULT 12, avenue de la Liberté - Boîte postale 142 - Loches Cédex (37601) Numéro de SIREN : 243.700.465	Parcelles C361, C364 et C366 sur Chanceaux-Près-Loches (37) : acte d'échange du 24/07/1997 (notaire : Maître RAGOT - 12 rue Lambiardie - 37600 Loches), publié au bureau des hypothèques de Loches (37) le 03/09/1997 et le 02/10/1997, volume 1997P, numéro 1930. Parcelle C453 : issue de la réunion des parcelles C448 et C451 (PV de cadastre numéro 4241 du 04/08/2006, publié au bureau des hypothèques de Loches le 29/08/2006, volume 2006P, numéro 2011), cette dernière provenant du partage de la parcelle C450 en C451 et C452 : acte de vente du 22/12/2005 (notaire : Maître FRAPPAT - Loches), publié au bureau des hypothèques de Loches (37) le 17/01/2006, volume 2006P, numéro 122.
Chanceaux-près-Loches	C	276	Monsieur FOUASSIER Yannick Alphonse, né le 09/09/1952 à Azay-Sur-Indre (37), époux de Madame LOISEAU Michèle demeurant 40 rue Nationale - Manthelan (37240)	Acte d'acquisition du 23/12/1987 (notaire : Maître RAGOT - 12 rue Lambiardie - 37600 Loches), publié au bureau des hypothèques de Loches (37) le 07/01/1988, volume 2733, numéro 14.
Chanceaux-près-Loches	C	139	DERNIER PROPRIÉTAIRE CONNU Monsieur MANCEAU Désiré Alphonse, né le 03/08/1900 à Loche, décédé le 28/04/1986 à Sainte-Maure-de-Touraine sans laisser d'héritier	Origine de propriété antérieure à 1956. Non publiée au bureau des hypothèques de Loches (37)

Tableau des parcelles concernées par l'institution d'une servitude d'utilité publique autour de l'installation de stockage de déchets non dangereux de la société COVED SA au lieu-dit "la Baillaudière" à Chanceaux-près-Loches

Commune	Section	N°	Propriétaires	Origine de propriété des parcelles
Chanceaux-près-Loches	C	167	INDIVISAIRE - Madame DUCLUZEAU Jacqueline Huguette, née le 01/04/1937 à Fléré-la-Rivière (36), demeurant Morillon - Azay-sur-Indre (37310) - Madame PENOT Isabelle Bernadette, née le 07/01/1961 à Loches (37), épouse MICHAUDIERE, demeurant 67, rue Charentais - Truyes (37320) - Monsieur PENOT Thierry Roger, né le 08/12/1962 à Loches (37), demeurant 67, rue Porte Poitevine - Loches (37600) - Monsieur PENOT Régis Robert, né le 10/07/1966 à Loches (37), demeurant Morillon - Azay-sur-Indre (37310)	Acte de succession - attestation du 25/07/2005, publiée au bureau des hypothèques de Loches (37) le 22/09/2005, volume 2005P, numéro 2378.
Chanceaux-près-Loches	C	25, 283, 290, 329, 331, 452	Syndicat Mixte Intercommunal Collecte Traitement Ordures Ménagères (SMICTOM) du Val d'Indrois, Réprésenté par son Président, Monsieur Michel BROU 21 rue Jeanne d'Arc - Genillé (37460) Numéro de SIREN : 253.700.876	Parcelles C 25, C 448, et C 450 : acte d'acquisition du 09/08/1973 (notaire : Maître BIAS), publié au bureau des hypothèques de Loches (37) le 09/08/1973, volume 1635, numéro 36. Divisions parcellaires des parcelles C23 (en C447 et C448) et C369 (en C449 et C450) : acte du 24/09/2004 (rédacteur: ADM CDIF Loches), PV de cadastre numéro 3800 du 24/09/2004, référence d'enlassement: 2004P2135. Parcelle C290 : acte d'acquisition du 23/11/1976 (notaire : Maître RAGOT - 12 rue Lambardie - 37600 Loches), publié au bureau des hypothèques de Loches (37) le 16/12/1976, volume 1881, numéro 9. Parcelle C283 : échange-aliénation du 23/11/1976 (notaire : Maître RAGOT - 12 rue Lambardie - 37600 Loches), publié au bureau des hypothèques de Loches (37) le 16/12/1976, volume 1881, numéro 10. Parcelles C329 et 331 : acquisition du 11/09/1986 (notaire : Maître FRAPPAT - Loches), publié au bureau des hypothèques de Loches (37) le 18/09/1986, volume 2652, numéro 28. Parcelle C452 : issue de la division de la parcelle C450 en C451 et C452
Chanceaux-près-Loches	C	18, 21, 137	Groupement Forestier de Chanceaux, 1 allée de Chantereine - Le Vieux Château de Chanceaux - Chanceaux-près-Loches (37600) Numéro de SIREN : 775.250.483, R.C.S TOURS	Acte d'apport de MAME du 18/06/1959 (Notaire: Maître DELCOURT-BARIERE), publié au bureau des hypothèques de Loches (37) le 27/08/1959, volume 907, numéro 51.

Tableau des parcelles concernées par l'institution d'une servitude d'utilité publique autour de l'installation de stockage de déchets non dangereux de la société COVED SA au lieu-dit "la Baillaudière" à Chanceaux-près-Loches

Commune	Section	N°	Propriétaires	Origine de propriété des parcelles
Loches	AE	343	INDIVISAIRES - Monsieur BEAUV AIS Jean-Claude Alix Sosthène, né le 20/07/1935 à Vimoutiers (61), époux de Madame FABBRO Claudine Louise, demeurant Les Passoires - Chanceaux-près-Loches (37600) - Madame PIGNARD Madeleine Georgette Blanche Germaine, née le 06/01/1912 à Chartres (28), veuve de Monsieur BEAUV AIS Paul, demeurant Les Passoires - Chanceaux-près-Loches (37600) - Monsieur BEAUV AIS Christian René Elie, né le 17/11/1940 à Heugon (61), époux de Madame FROJO Suzanne, demeurant Jopito 302 RR3 - Sainte-Justine de Newton - QUEBEC (CANADA) - Madame BEAUV AIS Monique Marie Georgette, née le 23/01/1937 à Vimoutiers (61), épouse de Monsieur FRESLON Jean Maurice, demeurant 4 rue du 8 mai - Loches (37500), décédée	Origine de propriété antérieure à 1956 pour Madame Veuve BEAUV AIS PIGNARD Pour les enfants BEAUV AIS : donation partage du 09/03/1999, publiée au bureau des hypothèques de Loches (37) le 22/04/1999, volume 1999P705 (notaire : Maître RAGOT)
Loches	AE	4, 5, 6, 7, 345	Monsieur VERRNA Claude Pierre, né le 25/05/1953 à Béz-le-Château (37) Madame JUNCA Colette Michelle Marie Thérèse, son épouse, née le 21/01/1954 à Beaulieu-lès-Loches (37) demeurant Mon Idée - Loches (37600)	Division parcellaire de l'immeuble mère AE 293 le 28/11/2002 en deux parcelles AE 342 et AE 343 (date de dépôt : 02/12/2002), rédacteur : ADM Président du Conseil Général d'Indre et Loire, référence d'enlissement : 2002P2135
Loches	AE	292	Communauté de Communes de Loches Développement, représentée par son Président, Monsieur Pierre LOUAULT 12, avenue de la Liberté - Boîte postale 142 - Loches Cédex (37601) Numéro de SIREN : 243.700.465	Acte d'acquisition du 30/12/2003 (Notaire : Maître LELARGE - Rue des Lézards - 37600 Loches), déposé au bureau des hypothèques de Loches (37), le 02/02/2004, référence d'enlissement : 2004P250.
Loches	AI	178, 180, 182, 188, 190, 192, 209, 210	Parcelle AE 292 sur Loches (37) , acte d'acquisition du 15/10/1998 (Notaire : Maître POLGE - Rue des Lézards - 37600 Loches), publié au bureau des hypothèques de Loches (37) le 19/11/1998, volume 1998P, numéro 2176.	Parcelle AE 292 sur Loches (37) , acte d'acquisition du 15/10/1998 (Notaire : Maître POLGE - Rue des Lézards - 37600 Loches), publié au bureau des hypothèques de Loches (37) le 19/11/1998, volume 1998P, numéro 2176.
Loches	AI		Communauté de Communes de Loches Développement, représentée par son Président, Monsieur Pierre LOUAULT 12, avenue de la Liberté - Boîte postale 142 - Loches Cédex (37601) Numéro de SIREN : 243.700.465	Parcelles AI 178, AI 180, AI 182, AI 209 et AI 210 sur Loches (37) : acte d'acquisition des 11 et 14/06/1999 (Notaire : Maître POLGE - Rue des Lézards - 37600 Loches), publié au bureau des hypothèques de Loches (37) le 09/07/1999, volume 1999P, numéro 1350. Parcelles AI 188, AI 190 et AI 192 sur Loches (37) : acte d'acquisition du 15/10/1998 (Notaire : Maître POLGE - Rue des Lézards - 37600 Loches), publié au bureau des hypothèques de Loches (37) le 19/11/1998, volume 1998P, numéro 2176.

ARTICLE II

Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral n° 18027 du 26 janvier 2007 demeurent inchangées.

L'arrêté modificatif n° 18027 bis susvisé est abrogé.

ARTICLE III

Délais et voie de recours : le présent arrêté ne peut être déféré qu'au tribunal administratif (article L.514-6 du code de l'environnement) :

- par le demandeur ou l'exploitant dans un délai de deux mois, qui commence à courir du jour où ledit acte a été notifié ;
- par les tiers, personnes physiques ou morales, les communes intéressées ou leurs groupements, dans un délai de quatre ans à compter de la publication ou de l'affichage dudit acte.

ARTICLE IV

Une copie du présent arrêté est transmise aux maires de Chanceaux-près-Loches et de Loches qui demeurent en charge de le faire appliquer.

Ces servitudes seront annexées au plan local d'urbanisme de la commune de Loches dans les conditions prévues à l'article L 126-1 du code de l'urbanisme et prises en compte dans la mise en œuvre du règlement national d'urbanisme sur celle de Chanceaux-près-Loches.

Si cette dernière commune se dote d'un document d'urbanisme propre, les présentes servitudes y seront annexées.

Cet arrêté sera notifié à l'exploitant et à chacun des propriétaires de droits réels assujettis aux servitudes par lettres recommandées avec accusé de réception.

Il sera également transmis au conservateur des hypothèques pour publication.

ARTICLE V

Les maires de Chanceaux-près-Loches et de Loches sont chargés de faire afficher à l'entrée de la mairie pendant une durée minimale d'un mois un extrait du présent arrêté en faisant connaître qu'une copie intégrale est déposée aux archives communales et mise à disposition de tout intéressé.

Un même extrait est affiché en permanence de façon visible sur le site par les soins du pétitionnaire.

Un avis sera inséré par les soins de la préfecture d'Indre-et-Loire et aux frais du pétitionnaire dans deux journaux du département.

ARTICLE VI

Le secrétaire général de la préfecture, les maires de Chanceaux-près-Loches et de Loches, l'inspecteur des installations classées, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 25 JUIN 2007

Pour le Préfet et par délégation,
le Secrétaire général,


Salvador H. RBZ